



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU HAUT-RHIN

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES  
BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION ET DES ÉLECTIONS

**ARRETE**

du **17 FEV. 2017**

**portant autorisation d'appel à la générosité publique en faveur de l'Institut de Recherche en  
Hématologie et Transplantation situé à Mulhouse**

**LE PREFET DU HAUT-RHIN**  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

- Vu l'arrêté préfectoral n° 2014-8-5 du 8 janvier 2014 portant interdiction générale et permanente de quêter sur la voie publique sur le territoire du département du Haut-Rhin, et notamment son article 2 ;
- Vu la demande présentée par courrier du 13 février 2017 par Monsieur le Professeur Philippe HENON, directeur de l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation de Mulhouse, sollicitant l'autorisation d'organiser une opération d'appel à la générosité publique dénommée "*Tulipes à cœur*", du jeudi 30 mars au samedi 1<sup>er</sup> avril 2017 inclus ;
- Considérant l'absence à ce jour de la parution du calendrier national fixant la liste des journées nationales de quêtes sur la voie publique de l'année 2017 ;
- Considérant la communication par courriel du ministère de l'intérieur – bureau des associations – des dates des journées nationales de quêtes sur la voie publique pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 ;
- Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin ;

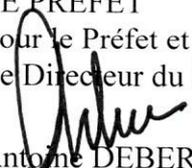
**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Docteur Philippe HENON, en sa qualité de directeur de l'INSTITUT DE RECHERCHE EN HÉMATOLOGIE ET TRANSPLANTATION, dont le siège est situé à MULHOUSE, Hôpital du Hasenrain, 87 avenue d'Altkirch, est autorisé à faire appel à la générosité publique en organisant une opération intitulée "*Tulipes à cœur*" consistant à vendre, au prix de 6 euros l'unité, des bouquets de tulipes, du jeudi 30 mars au samedi 1<sup>er</sup> avril 2017 inclus, dans les communes du département du Haut-Rhin.

Le produit de cette quête sera destiné à financer les travaux de recherche de l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation situé à Mulhouse dont les buts sont essentiellement consacrés à la recherche sur les leucémies et les maladies cancéreuses apparentées.

**Article 2** : Le secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin, les sous-préfets d'arrondissement, le commandant du groupement de gendarmerie du Haut-Rhin, le directeur départemental de la sécurité publique du Haut-Rhin, les maires du département du Haut-Rhin et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Haut-Rhin.

LE PREFET  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Directeur du Service,

  
Antoine DEBERDT